

Ecosystème partenaires pour phase 2

Légende

Contribution = ce qu'ils offrent à DOH

Contrepartie = ce que DOH leur offre

Activateur

CONNECTEURS

Contribution - ce qu'ils offrent à DOH

- ouverture de leur réseau, mise en relation vers

Contrepartie - ce que DOH leur offre

- remerciement
- cadeau / gratitude selon le résultat de la mise en réseau
- certificat de contributeur et/ ou mention (emplacement à définir) selon le résultat de la mise en réseau
- rémunération (5-10% comme porteur d'affaire) si la mise en réseau à ramener des fonds financiers

Profs cibles :

- connaissances du Réseau de IR / HZ
- personnalités publiques, politiques, ancien diplomates, entrepreneurs retraités, institutions de mise en réseau

Exemples

- ...

PORTEURS D'AFFAIRES

Objectif : trouver des financeurs, mettre en relations, négocier

Contribution

- recherche financements, mise en relation avec financeurs

Contrepartie

- rémunération sur fonds encaissés – 5% si juste mise en relation – 10% si la personne participe à tout le processus et permet le gain

Profs cibles :

- personne individuelle : entrepreneurs retraités, ancien diplomates
- entreprise spécialisée : cabinet

Exemples

-

Soutien

SOUTIEN INSTITUTIONNEL

Objectif : apporter une validation, crédibilité, augmenter la valeur perçue du projet, créer un réseau de soutien

Contribution

- lettre de soutien (validation, intérêt du projet)
- soutien officiel avec autorisation d'utiliser le logo

Contrepartie

- mention sur les documents de communication et/ou site web si l'autorisation de mettre le logo est donnée

Profs cibles :

- Confédération, Canton, Services publics, Organisation internationales
- Personnalité publique, diplomates....

Exemples

- DFAE, Pro Helvetia, Etats du Valais, service de la culture, UNICEF, ONU ...

MÉCÉNAT / PHILANTHROPIE / SUBVENTION

Objectif : contribuer au financement du projet avec le versement de dons (monétaires)

Contribution

- Don monétaire

Contrepartie

- Attestation fiscale pour déduction d'impôts (pour la mission de Riyadh et phase 2)
- mention et logo sur les documents de communication et/ou site web

Profs cibles :

- Fondations publiques ou para-publiques
- Mécènes privées (fortunes suisses)

Exemples

- Fondation Sandoz, Fondation UBS,
-

Partenaires

PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

Objectif : collaborer activement à la mise en œuvre de la Phase 2 et apporter une crédibilité d'envergure

Contribution

- Mise en relation avec Partenaires stratégiques et financiers
- Collaboration stratégique, participation au futur Stratégic Board

Contrepartie

- mention sur les documents de communication

Profs cibles :

- Confédération, Canton, Services publics, Organisation internationales

Exemples

- Pro Helvetia, UNICEF, ONU ...

NIVEAU 1 PARTENAIRE DE MISSION

Objectif : apporter un financement pour accompagner les démarches institutionnelles et diplomatiques actuellement engagées, notamment la mission de Riyad.

Contribution

- CHF 2'000.-

Contreparties

- Logo sur la documentation remise durant la mission.

- Certificat de soutien.
- Mention dans le rapport de mission.

Profs cibles :

- Hôtels
- PME
- Restaurants haut de gamme
- Entreprises locales
- Cabinets de conseil
- Petites fondations
- Sponsors de proximité entreprise spécialisée : cabinet

Exemples

- *Hôtel Président Wilson, entreprises valaisannes, PME régionales.*

NIVEAU 2 PARTENAIRE FONDATEUR

Objectif : apporter un financement contribuant la réalisation de la Phase 2 (structuration, partenariats stratégiques, modèles de déploiement, documentation, prototypes).

Contribution

- CHF 20'000.-

Contreparties

- Statut officiel de Partenaire Fondateur.
- Présence sur les documents de présentation durant la Phase 2.
- Certificat Partenaire Fondateur.
- Accès privilégié aux informations d'avancement.
- Remise du dossier final de Phase 2.
- Remise de la publication ou du corpus documentaire final lorsqu'il sera produit

Profs cibles :

- Entreprises suisses de taille moyenne
- Fondations d'entreprise
- Banques régionales
- Family offices de taille moyenne

Exemples

- *Caran d'Ache, Swatch, ...*

NIVEAU 3 PARTENAIRE FONDATEUR PRINCIPAL

Objectif : apporter un financement permettant de participer activement à la construction du projet durant la Phase 2.

Contribution

- CHF 50'000.-

Contreparties

Toutes les contreparties du niveau 2, plus :

- Mention spécifique comme Partenaire Fondateur Principal.
- Remise d'une pièce originale issue du corpus préparatoire de la Phase 2 (dessin préparatoire, étude originale, document annoté, élément de recherche signé).
- Invitation aux principales présentations du projet.

Profs cibles :

- Grandes entreprises suisses
- Banques privées
- Family offices importants
- Fondations privées

Exemples

-

NIVEAU 4 PARTENAIRE VISIONNAIRE

Objectif : apporter un financement permettant la réalisation de la Phase 2 à une échelle structurante.

Contribution

- CHF 100'000.-

Contreparties

Toutes les contreparties du niveau 3, plus :

- Statut de Partenaire Visionnaire.
- Attribution d'un prototype, d'une maquette originale ou d'un ensemble patrimonial majeur produit durant la Phase 2.
- Accès privilégié aux développements du projet.
- Possibilité d'imaginer des collaborations spécifiques.

Profs cibles :

- Grandes fortunes
- Family offices internationaux
- Banques privées majeures
- Grandes entreprises internationales
- Mécènes stratégiques

Exemples

-

NIVEAU 5 PARTENARIAT SUR MESURE

Contribution

- Montants supérieurs à CHF 100'000 :

Investisseurs

Investisseurs privé

Objectif : financer la Phase 2

Contribution

- Apport (investissement) financier : minimum CHF 20'000.- jusqu'à CHF 250'000.-

Contrepartie

- Si le projet arrive en Phase 3 et se réalise : DOH s'engage à reverser, à la fin du projet global (Phase 3) le double du montant investi. Par exemple une personne investit 100'000.- elle recevra 200'000.- à la fin du projet global.
- Si le projet s'arrête à la fin de la phase 2, l'investisseur ne récupère pas son argent mais obtient une partie du corpus artistique produit

Profs cibles :

- Investisseurs privé, business Angel

Exemples

-